Construire ensemble

CHÂTEAUVILLAIN « Communauté de Paroisses » Avril 2018 N°30

Paroisses Saint Bernard - Saint Pierre & Saint Paul - Notre Dame de Montrot

Edito

Se réconcilier pour vivre mieux

En début d'année chacun de nous prend des résolutions et bien sûr de bonnes résolutions ! On veut se délier d'un passé qui n'a pas toujours été à la hauteur des résolutions prises. Chacun souhaite trouver une bonne **harmonie** dans sa vie, rendre compatible des choses diverses, voire des intérêts contraires.

Et badaboum, la réalité quotidienne vient tout bousculer ! Alors on souhaite **se réconcilier**, d'abord avec soi-même par rapport à ses projets personnels et avec les autres, car on s'aperçoit (ou on devrait s'apercevoir) vite que toute action personnelle a un impact sur les autres. D'abord ses proches : famille, amis , ses collègues de travail, ses voisins, et à y regarder de plus près l'impact de ses actions s'élargit vite, par exemple avec des élections, avec son engagement dans des associations locales, nationales et même internationales…

Bien sûr nous ne sommes pas des saints (nous sommes appelés à le devenir !) mais si déjà chacun menait son bonhomme de chemin de vie quotidienne en se disant je le fais du mieux possible dans mon intérêt **et avec le souci des autres**, notre pèlerinage sur terre serait plus facile, plus joyeux, plus serein et tellement plus beau.

Commençons par nous réconcilier d'abord avec nous mêmes, ainsi nous pourrons alors nous réconcilier avec les autres. Sachons voir tout ce qu'il y a de positif autour de nous et dans le monde. Les jeux olympiques d'hiver en Corée en sont une belle manifestation. Chaque avancée positive dans quelque domaine que ce soit passe toujours par la rencontre avec l'autre, sous le regard du tout Autre. Sans réconciliation la vie est un enfer, avec elle tout est possible !

François Hallonet

Dans ce numéro

L'unité des chrétiens célébrée. Page 2

Pour mieux connaitre les Saints Patrons de nos églises. Page 2

Réjouissons nous ! Page 3

Dossier

Réconciliation

Réconciliation = retour à la vie. Page 3

Le sacrement de réconciliation. Page 4

La réconciliation franco-allemande. Page 4

La médiation familiale au service des familles. Page 4 et 5

Réconcilier le monde « ado ». Page 5

Actes religieux. Page 6

Calendrier des célébrations. Page 7

En route vers le Grand Pardon. Page 8

L'unité des chrétiens célébrée

Comme chaque année en Janvier nous avons participé activement à la semaine de l'Unité des chrétiens avec une célébration œcuménique le 27 janvier à Châteauvillain.

Celle-ci a rassemblé une quarantaine de personnes composée de mennonites, de protestants de l'EPUF (Église protestante unie de France) et de catholiques. La présence de participants plus jeunes que les années précédentes a permis d'apporter plus de dynamisme rendant la réunion lumineuse et très priante.

En écho au thème de cette célébration initiée par les Caraïbes et portant sur la rupture des chaînes de l'esclavage, Evelyne Kempf de l'EPUF, à l'issue de sa prédication a posé la question suivante: " De quoi le Seigneur nous libère-t-il aujourd'hui ?".

Des petits groupes de réflexion il est ressorti que le Seigneur nous libère de notre égoïsme, du matérialisme ambiant, de l'illusion de détenir la vérité… permettant ainsi l'accueil et le respect de l'autre, aboutissant à la mise en place du dialogue œcuménique et de plus en plus du dialogue inter religieux.

Une telle célébration confirme la nécessité de ces rencontres où les échanges créent l'amitié qui amène à la prière en commun et à l'authenticité d'un dialogue approfondi pour continuer de cheminer ensemble.

Pascale Hallonet

Pour mieux connaitre les Saints Patrons de nos églises

Nous démarrons ici une nouvelle rubrique. Commençons par deux saints propres au diocèse de Langres et bien connus des jardiniers :
« Si tu sèmes tes haricots à la Sainte Croix (on fêtait le 3 mai le souvenir de la découverte des restes de la croix du Christ à Jérusalem par Sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin I) : tu n'en auras que deux ou trois ; à la Saint Gengon (le 11 ou 12 mai) : tu en auras un corbillon ; à la saint Didier (23 mai), tu en auras à pleins paniers ; à la Saint Claude (en juin), ils rattraperont les autres.» Avec le réchauffement climatique, ce n'est plus tout à fait vrai !

Saint Gengon ou Gengoulf était un chevalier d'une illustre famille bourguignonne au temps de Pépin le Bref (VIII° siècle, à moins que ce soit un siècle plus tôt ?...). Il aurait été tué par l'amant de sa femme et enterré à Varennes. Il est le patron de 7 églises en Haute-Marne dont Giey-sur-Aujon, Chalindrey, Varennes mais aussi de très nombreuses églises en Bourgogne, en Lorraine et en Allemagne (à Trèves notamment). Il est le protecteur des maris trompés…

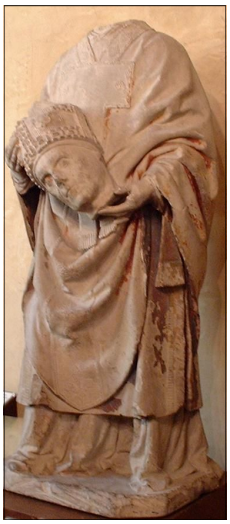

Notre **Saint Didier** (il y en a beaucoup d'autres qui portent ce prénom d'où quelques confusions) est connu comme troisième évêque de Langres et son nom figure dans les listes de plusieurs conciles au IV° siècle. Tué à la tête de ses diocésains par les envahisseurs Germains (ou Vandales ?). Il est le patron de Langres mais aussi de Saint-Dizier et bien sûr d'Orges et de Hortes mais aussi en Italie : il semble originaire de la région de Gènes.

Martyre de St Didier de Langres

A suivre…

Réjouissons- nous !

Le 27 mai, c'est la fête à Châteauvillain. Lara va être baptisée et 11 enfants vont communier pour la première fois. REJOUISSONS NOUS !

Lors de cette célébration qui se déroulera à l'église de Châteauvillain, la communauté chrétienne accueillera des jeunes de l'aumônerie scolaire pour fêter leur foi : Louis, Lucas, Alice, Mathilde, Thomas, Victor, Antoine et Marie-Amélie.
La veille, à 18h à Chaumont à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, nous serons tous invités pour chanter, prier avec ces jeunes du doyenné centre. Ils nous feront partager leur foi à travers des chants, des textes et … à nous de découvrir cette rencontre et d'y participer.
Accompagnons ces enfants et ces jeunes par notre prière. L'Église d'aujourd'hui c'est eux et si nous voulons qu'ils soient partie prenante de l'église de demain aidons-les à y prendre leur place.

14 jeunes de nos trois paroisses participent à l'aumônerie à Chaumont : **REJOUISSONS NOUS !**
Une fois par mois ils se retrouvent à Chaumont pour un temps de réflexion autour d'un thème où la Parole de Dieu les rejoint aussi. Leur rencontre se termine toujours par un repas partagé.
Ces jeunes, depuis leur baptême et le temps de la catéchèse, avancent sur le chemin de la foi et approfondissent leur relation avec Jésus, tout en réfléchissant au sens à donner à leur vie. **REJOUISSONS NOUS !**

Gérard et Marie-Andrée.

DOSSIER :

Réconciliation = Retour à la vie !

Les différents textes que vous allez découvrir dans les pages centrales apportent des exemples concrets de réconciliation. Tout conflit, aussi bien personnel qu'interpersonnel, génère un état de mal être, de souffrance parfois physique mais toujours morale ou psychologique. Il conduit inéluctablement, si rien n'est fait pour en sortir, vers encore plus de souffrances, d'absurdité, de négation de vie et finalement de mort.
La réconciliation permet un retour à la **Paix**. L'amitié franco-allemande en est un exemple extraordinaire et fut rendue possible par la rencontre respectueuse et profonde de deux hommes tournés vers l'avenir.

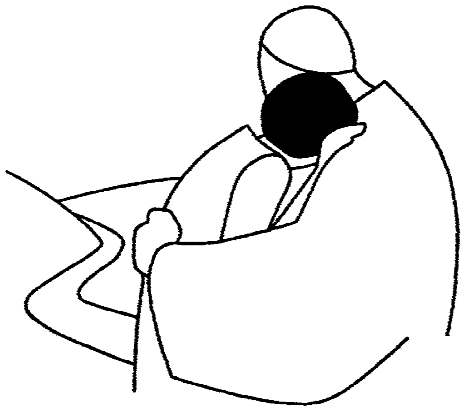

La réconciliation permet un retour au **calme**, à la **sérénité** et à la **construction d'un futur** dépassant la douleur et ramenant la force et la pulsion de vie.
Les difficultés ne se résolvent jamais sans l'aide de quelqu'un. Les spécialistes psychologues, psychiatres, médiateurs, apportent justement cette aide et permettent le renoncement à la violence destructrice.
Et Dieu est là aussi pour nous aider ! Les chrétiens ont la chance de savoir que Dieu aime chacun des hommes, que chacun a de l'importance à ses yeux et qu'il ne veut que son bonheur. Dieu se propose, il ne s'impose pas. Il laisse tout homme libre de croire, mais il offre à chacun une **alliance**, symbole par excellence d'entente et de conciliation. A chacun de nous de saisir cette offre et de nous tourner vers la **Vie** !

François Hallonet

Suite page 4 et 5:

Le sacrement de réconciliation

C'est le sacrement du pardon. Autrefois, on parlait de confession : on allait se confesser, « dire » nos péchés au prêtre qui nous pardonnait alors ces péchés que nous avions commis.

On insistait alors sur l'aveu des fautes qu'on avait consciemment faites. Aveu qui garde son importance, comme nous le rappelle notre évêque dans sa lettre pastorale à l'occasion du Grand Pardon : « L'expression à haute voix du mal commis permet, en le nommant, d'avoir meilleure prise sur lui. Et l'audition d'une parole claire et directe, quant à elle, renforce la conscience du pardon effectif. »

Réconciliation

Cependant, on laissait peut-être un peu trop de côté un aspect important du sacrement qui consiste à mettre d'abord en avant l'amour, la miséricorde de Dieu. C'est parce qu'on croit que Dieu nous aime qu'on se présente à lui pour recevoir son pardon. C'est parce qu'on croit que son pardon va nous libérer, nous guérir, nous remettre debout, qu'on se tourne vers lui.

Autrefois, également, on ne soulignait peut-être pas assez la dimension communautaire de la démarche du croyant qui se tourne vers Dieu pour être pardonné des fautes dont il est responsable. Le sacrement du pardon nous réconcilie avec Dieu, mais aussi avec nos frères qu'on a pu blesser par nos paroles ou nos actes. En même temps il nous réconcilie avec nous-mêmes, nous évitant ainsi d'entretenir en nous un sentiment de culpabilité et de nous y enfermer.

Avant de recevoir le sacrement de réconciliation, il convient de s'y préparer, de faire le point sur sa propre vie, de regarder, de prendre conscience de ce qui en nous fait obstacle à ce que Dieu nous demande pour notre bien. Cela peut se vivre lors d'une célébration pénitentielle, où les chrétiens rassemblés viennent demander et recevoir le pardon de Dieu.

Gérard Fusili

La réconciliation franco-allemande

Une histoire qui a commencé à Colombey les Deux Églises

« Il ne s'agit pas seulement d'une réconciliation commandée par l circonstances. Ce qui se produit, en vérité, c 'est une espèce de d couverte réciproque de deux voisins, dont chacun s'aperçoit à qu point l'autre est valable, méritant et attrayant. » (Général de Gaulle

Le 14 septembre 1958, de Gaulle invite chez lui, à la Boi serie, le chancelier Adenauer. Entre ces deux hor mes si différents naîtra une véritable amitié. D Gaulle veut en finir avec les hostilités d'autr fois. Il dira :*« Il faut tenter de renverser le cou de l'histoire. »* Cette rencontre entre les deu hommes marquera le début du processus de r conciliation entre l'Allemagne et la France. Ces rencontres se multiplieront jusqu'à aboutir au traité de l'Elysée du 22 janvier 1963. Traité qui définira la coopération entre les deux pays et qui consacrera la réconciliation entre les deux peuples. Dès lors la coopération franco-allemande deviendra une réalité et le couple franco-allemand sera toujours le moteur de la construction européenne.

Gérard Fusili

« Comment va s'organiser l'accueil de nos enfants après la séparation ? Comment en tant que père continuer à assurer le suivi scolaire de ma fille ? Je ne vois plus mes enfants et en plus je dois payer une pension alimentaire ! Notre fille ne veut plus que nous voyons notre petit fils, comment lui reparler ? »

La médiati

Le service de média

- les couples en si sagent une sépa séparés, mais qu quences de la sé
- les familles reco mal à trouver sa
- les parents en r adolescent ou je
- les grands-paren enfants
- les fratries en prise en charge d

S'engager dans une médiation familiale peut aider à dépasser le conflit et à trouver un accord pour préserver les liens familiaux.

L'UDAF de Haute-Marne propose depuis plus d'une vingtaine d'années un service de médiation familiale à destination des familles.
La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet de prendre en compte les besoins de chacun. Elle a pour finalité d'apaiser le conflit et de préserver les relations au sein de la famille. C'est un processus structuré et confidentiel de résolution amiable des différends familiaux qui a pour but de parvenir à trouver une solution mutuellement acceptable.

La médiation famil rectement à la de c'est la médiation f ou spontanée.
Elle peut égalemer Juge aux Affaires dans tous les cas son accord à la suit mation gratuit.

Réconcilier le monde "ado"

La prise en charge d'adolescents difficiles, et surtout ceux « sous main de justice », implique des professionnels (éducateurs, psychologues, psychiatres, juges des enfants) et nécessite un réel travail de réflexion autour de ce qui fait l'acte.

Ce qui caractérise les mineurs délinquants c'est la dimension de l'agir et des passages à l'acte. Nous, psychologues, relions la délinquance à la période adolescente où les modifications pubertaires viennent mettre en œuvre la montée pulsionnelle, agressive et sexuelle, et remanier les images parentales de l'enfance.

Quelquefois la violence est une réponse à la défaillance des premiers liens

Certains enfants connaissent des situations de carences affectives, de maltraitances, de ruptures familiales et certains même ont dû supporter une agression « désubjectivante » ; pour ceux-là, la violence peut sommeiller. La transgression leur permet d'être punis et d'expier, d'alléger cette culpabilité demeurée inconsciente. Le passage à l'acte permet au final de ne pas devenir fou. (D'ailleurs ils ne sont pas fous, comme ils ne manquent pas de nous le rappeler).

L'enjeu pour les professionnels est de pouvoir **établir un lien** dans lequel des **identifications positives** pourront être disponibles pour le jeune.

Il est donc nécessaire d'être bien inscrit dans notre vie d'adulte, afin que l'adolescent trouve des limites à sa toute-puissance. Il est important aussi de ne pas réduire un jeune garçon ou une jeune fille à sa violence, à son acte de délinquance. Ils doivent trouver des adultes contenants, **bienveillants** mais où s'appliquent sanction, réparation et compréhension.

Pour cela, il leur faudra « humaniser leur monde pulsionnel », c'est-à-dire ne plus être soumis à la pulsion agressive et morbide. Cela implique du renoncement, de **se réconcilier avec soi-même** et son propre désir, bien souvent mis en veille. Les adultes doivent eux-mêmes être animés par le **désir et la pulsion de vie** puisqu'il faut quelque fois désirer pour les adolescents, alors qu'ils ne veulent et ne demandent rien !

Pour renoncer à sa violence, l'adolescent doit gagner en contrepartie. Il doit recevoir de quoi se construire en tant que sujet humain et membre de la société (gagner sa vie, avoir une utilité sociale,…) et ainsi se réconcilier avec la vie, sa vie.

Hélène Flechet
Psychologue clinicienne

ion familiale au service de toutes les familles

ation familiale accueille :

tuation de crise qui envi-
aration ou qui sont déjà
ui ont à régler les consé-
paration
mposées où chacun a du
place
upture de lien avec leur
une adulte
ts privés de leurs petits-

difficulté concernant la
d'un parent vieillissant

iale peut être initiée di-
emande des personnes,
familiale conventionnelle

nt être ordonnée par le
Familiales. Elle s'engage
lorsque chacun a donné
e d'un entretien d'infor-

La médiation se déroule en trois étapes :

- **un entretien d'information gratuit et sans engagement :** les entretiens de médiation d'une durée de 1h30 à 2h environ sur une période pouvant aller jusqu'à 6 mois. Une participation financière est demandée aux participants, calculée sur un barème national de la CAF tenant compte des revenus de chacun.
- **au terme de la médiation**, selon le souhait des personnes, les accords peuvent être rédigés.
- Suivant les situations, ces accords peuvent être présentés, par les personnes, au Juge aux Affaires Familiales en vue de leur homologation afin de leur donner une valeur juridique.

Afin d'assurer le respect du droit des personnes, **le médiateur familial garantit :**

Le consentement libre et éclairé des personnes

le caractère confidentiel du contenu des entretiens

Par ailleurs, le médiateur familial s'appuie dans sa pratique sur les exigences suivantes :

impartialité, il ne prend part, ni ne privilégie un point de vue sur un autre

autonomie, il peut refuser la mise en œuvre d'une médiation s'il estime que toutes les conditions ne sont pas réunies

compétent, il participe à des séances d'analyse de la pratique.

Le médiateur est garant du cadre qui respecte chaque personne avec ses valeurs et ses besoins. Il favorise l'écoute et la reconnaissance mutuelle, soutient les personnes dans leur cheminement et valorise la place que chacun occupe dans la famille. Le médiateur n'a ni conseil, ni solution « toute faite » à apporter. Il aide les personnes à construire des réponses qui leur conviennent.

Valérie De Antoni

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec le service de médiation familiale à l'UDAF 13 Rue Victor Fourcault 52000 CHAUMONT 03.25.35.36.00 Choix N°4.

Actes religieux du 4ème trimestre 2017 et 1er trimestre 2018

Est entrée dans l'Eglise Catholique par le Sacrement du Baptême

Notre Dame de Montrot

24 février 2018 à Marac : **Margot LANDI** de Marac.

La prière de l'Eglise a accompagné les familles lors de la célébration de l'A-DIEU

Saint Bernard

17 novembre à Saint-Martin sur la Renne : **Anne-Marie CONSIGNY**, 20 novembre à Blaise : **Lucile CONGY**, 22 novembre à Saint-Martin sur la Renne : **Hervé THENARD**, 2 janvier à Vaudrémont : **Martine TREMA**, 24 janvier à Blaise : **Jean RAKOTOZAFI**, 27 janvier à Blaise : **Monique CLAUDE**, 15 février à Blaise : **Marie-Antoinette BEDET**

Saint Pierre & Saint Paul

8 septembre à Orges : **Yvonne GODEFERT**, 22 décembre à Blessonville : **Marie-Thérèse SIMONS**, 26 janvier à Villars-en-Azois : **Didier COURTAUT**, 15 février à Villars-en-Azois : **Pierre CHARTON** de Sucy-en-Brie (77), 20 février à Bricon : **Rita ANDREOTTI**, 28 février à Pont-la-Ville : **Madeleine WAEBER**, 1er mars à Pont-la-Ville : **Jean-Charles BOUDE** de Chester (GB)

Notre-Dame de Montrot

15 décembre à Aubepierre-sur-Aube : **Liliane MICHEL,** 16 janvier à Leffonds : **Elisabeth MEFFERTE**, 24 janvier à Arc en Barrois : **Oriano ANDREOTTI**, 25 janvier à Arc-en-Barrois : **Régine FROMENT**, 3 février à Saint-Loup-sur-Aujon : **Jean-Paul LARIGAUDIERE** de Villiers-les-Nancy (54), 15 février à Bugnières : **Renée ROUSSELLE**.

Invitation à méditer…

La tendresse

La tendresse est discrète, elle n'est pas spectaculaire.
La tendresse est sans calcul, sans prévision. C'est un cadeau gratuit.
La tendresse est présence et disponibilité, patience et délicatesse,
Miséricorde et compassion.
La tendresse est pleine d'attentions et d'inventions.
Qui donne la tendresse donne le meilleur de lui-même.
Qui reçoit la tendresse se sent reconnu.
La tendresse est la musique du cœur et le soleil de Dieu.

J.P.Dubois-Dumée

A qui s'adresser ?

Lorsqu'un deuil survient dans une famille, pour l'organisation des obsèques religieuses, on contactera la personne relais du village. De même pour la préparation au baptême ou une demande de mariage, la personne relais vous indiquera la marche à suivre. Les personnes qui souhaitent rencontrer un prêtre, peuvent téléphoner au presbytère : ***03 25 01 18 18*** *(Père Bernard Auvigne*) et **03 25 32 91 71** *(Père Gérard Fusili).*

En cas d'absence, prendre rendez-vous par l'intermédiaire de la personne relais.

Le contenu de la feuille trimestrielle de Doyenné est rédigé sous la responsabilité d'une équipe constituée par:

L'abbé Bernard Auvigne, directeur de la publication, l'abbé Gérard Fusili,
Blandine Barthélemy, Antoinette Bouillot, Martine Delaître, Monique Depresle, Bernadette Geoffroy,
Léon Geoffroy, François Hallonet, Pascale Hallonet, Maryse Kokel, Marie Kowalyszyn, Florence Thiébaut et Gérard Thiébaut.

Paroisses St Bernard, St Pierre & St Paul, Notre Dame de Montrot

Calendrier des célébrations dominicales et des fêtes

du 7 avril au 8 juillet 2018

Dates	St Bernard	St Pierre & St Paul	N-Dame de Montrot	Observations/Informations
Samedi 7 avril		*LAFERTE SUR AUBE*	*ARC-EN-BARROIS*	*Catéchèse pour les enfants et leurs parents à ARC EN BARROIS*
Dimanche 8 avril	*MARANVILLE*		*COUR L'EVÊQUE*	*Anciens Combattants à COUR L'EVÊQUE*
Samedi 14 avril			*LEFFONDS*	
Dimanche 15 avril	*COLOMBEY*	*CHÂTEAUVILLAIN*		
Samedi 21 avril	*COLOMBEY*			*Catéchèse pour les enfants et leurs parents à COLOMBEY*
Dimanche 22 avril		*CHÂTEAUVILLAIN Anciens Combattants*	*ARC-EN-BARROIS*	*Catéchèse pour les enfants et leurs parents à CHATEAUVILLAIN*
Samedi 28 avril	*LAVILLENEUVE-AUX-FRESNES*			
Dimanche 29 avril		*BRAUX*	*SAINT-LOUP*	
Samedi 5 mai		*AIZANVILLE*		
Dimanche 6 mai	*MARANVILLE*		*BUGNIERES*	
Mercredi 9 mai			*ORMANCEY*	*ASCENSION*
Jeudi 10 mai	*BLAISY*	*BRICON*		*ASCENSION*
Samedi 12 mai	*SOIREE COMMUNAUTAIRE à SAINT-LOUP-SUR-AUJON*			
Dimanche 13 mai	*MONTHERIES*	*ORGES*		
Samedi 19 mai			*ARC-EN-BARROIS*	*PENTECÔTE*
Dimanche 20 mai	*COLOMBEY*	*CHATEAUVILLAIN*		*PENTECÔTE*
Samedi 26 mai	*BUCHEY*			
Dimanche 27 mai		*CHATEAUVILLAIN*	*ARC-EN-BARROIS*	*1ères Communions et Fête de la Foi à CHÂTEAUVILLAIN*
Samedi 2 juin		*DINTEVILLE*		
Dimanche 3 juin	*SAINT-MARTIN*		*ROCHETAILLEE*	
Samedi 9 juin	*JUZENNECOURT*			
Dimanche 10 juin		*BLESSONVILLE*	*RICHEBOURG*	
Samedi 16 juin		*ESSEY-LES-PONTS*		
Dimanche 17 juin	*MARANVILLE*		*MARAC*	*1ères Communions à MARAC*
Samedi 23 juin	*CHÂTEAUVILLAIN pour les paroisses*			
Dimanche 24 juin	*GRAND PARDON à CHAUMONT*			
Samedi 30 juin	*BIERNES*		*LEFFONDS*	
Dimanche 1er juillet		*CREANCEY*		
Samedi 7 juillet	*AUTREVILLE*	*LATRECEY*		
Dimanche 8 juillet			*ARC-EN-BARROIS*	

⚠ ***NB: les célébrations des dimanches et jours de fêtes ont lieu à 10h30 sauf exceptions signalées entre parenthèses; les messes du samedi soir ont lieu à18 h30***

En route vers le Grand Pardon

Ça y est : ce trimestre verra affluer à Chaumont les foules de pratiquants et de curieux pour le Grand Pardon le Week-end du 23-24 juin, fête de la Nativité de Saint Jean-Baptiste : il faut en profiter car le prochain n'aura lieu que dans 11 ans !

Si les manifestations culturelles vont mettre une animation dans la ville (ça a déjà commencé), si les rues décorées de fleurs en papier donneront un air de fête, beaucoup viendront participer à une démarche religieuse déjà amorcée par des conférences et célébrations pour vivre «l'Indulgence» du Grand Pardon.

Un peu d'histoire :

En 1475, selon le titre de son portrait, Jean de Montmirel, natif de Chaumont, Evêque de Vaison-la-Romaine, mais résidant souvent à Rome obtient de son protecteur, le pape Sixte IV deux faveurs pour l'église de sa ville natale : elle devient collégiale (avec un «chapitre» de chanoines, comme une cathédrale) et le pape accorde une « indulgence plénière » aux pèlerins qui viendront prier, se confesser et communier en cette église le 24 juin quand cette fête tombe un dimanche.

Qu'est-ce donc qu'une indulgence ?

Pour obtenir le pardon de ses fautes graves, il faut se confesser (et pour les fautes très graves, il faut recourir au pape) et il faut « faire pénitence » pour réparer le mal commis. Aux origines de l'histoire de l'Eglise, il fallait même avoir fait pénitence parfois plusieurs années de suite avant d'avoir le pardon. On pouvait alors se faire parrainer par un chrétien qui avait été emprisonné et battu mais pas mis à mort (c'étaient les persécutions, jusqu'au IV° siècle) et on obtenait plus vite le pardon.

On pouvait aussi se racheter par un pèlerinage : à Jérusalem, à Rome, à Saint-Jacques-de-Compostelle. Le Grand Pardon de Chaumont, va permettre une même démarche et on pourra ainsi « gagner une indulgence » dont on pourra faire bénéficier des défunts qui n'ayant pas fait assez pénitence pendant leur vie terminaient leur expiation au «purgatoire». C'était tout de même moins fatigant qu'un long pèlerinage lointain.

Pourquoi un tel succès ?

A cette époque du XV° siècle, on est particulièrement inquiet de ce qui peut nous arriver après la mort : les peintures et les sculptures de l'époque (les «danses macabres») montrent cette crainte de rater son passage vers le ciel et une indulgence, ou mieux des indulgences, laissent espérer qu'on évitera un long purgatoire et peut-être même l'enfer. Pourquoi pas en donnant de l'argent pour une œuvre ? On sait que pour financer la construction de la basilique Saint-Pierre de Rome, le pape a eu recours à un appel au mécénat contre indulgences. Il y a 500 ans, Martin Luther s'est insurgé contre cette pratique, mais n'a pas été compris.

Du commerce ?

Il ne s'agit plus de tenir un compte des faveurs divines avec les indulgences : on n'achète pas le salut, mais il reste que nous sommes pécheurs et que les résultats de nos conduites pèsent sur le bonheur de l'humanité et sur notre propre bonheur. Dieu nous appelle sans cesse à la conversion et nous propose son pardon. Par le pardon de l'Eglise, des frères pardonnent à d'autres frères et nous accueillons ce pardon qui nous soutient dans nos efforts pour mieux faire. Le Grand Pardon de Chaumont nous le rappelle et la fête qui l'accompagne manifeste la joie que nous avons de nous savoir pardonnés, joie qui doit nous permettre de progresser.

Bernard Auvigne